



4^{ème} Rencontre entre Acteurs des réseaux
d'accompagnement et Chercheurs

Regards croisés sur les pratiques d'accompagnement entrepreneurial

Mardi 10 Juillet 2018
Institut Montpellier Management



www.labex-entreprendre.fr

APPEL À COMMUNICATIONS

Présentation du colloque

L'accompagnement entrepreneurial connaît depuis une dizaine d'années des transformations majeures. Portée par une forte dynamique entrepreneuriale et la diffusion d'une culture *start-up*, l'industrie de l'accompagnement entrepreneurial est amenée à se réinventer. La littérature académique se fait l'écho de ces transformations. Les milieux professionnels sont également conscients de ces changements. Les rencontres entre chercheurs et praticiens de l'accompagnement entrepreneurial restent pourtant assez rares. L'ambition de la 4^{ème} Rencontre entre acteurs des réseaux d'accompagnement et chercheurs vise à favoriser les regards croisés sur les pratiques d'accompagnement entrepreneurial et au-delà à engager une réflexion prospective sur les stratégies gagnantes. Trois perspectives complémentaires pourront être abordées.

La première est de nature macro et s'intéresse aux politiques entrepreneuriales. La plupart des pays et des régions dans le monde ont engagé des politiques volontaristes visant à encourager la création et la reprise d'entreprises. Les entreprises innovantes, l'entrepreneuriat étudiant, l'entrepreneuriat social ont suscité un intérêt croissant et la création de dispositifs dédiés (SATT, PEPITE, incubateurs sociaux...). Il convient de s'interroger sur l'efficacité, l'efficacités et l'effectivité de ces politiques dans un contexte de diminution des ressources publiques. Plusieurs rapports ont ouvert le débat qui mérite d'être enrichi par des travaux scientifiques permettant d'évaluer ces programmes et d'apprécier les enjeux en termes de gouvernance.

La deuxième perspective se concentre sur le niveau méso et se focalise sur la coordination. Cette question peut être traitée sous l'angle des réseaux d'accompagnement qui jouent un rôle important en favorisant le développement d'actions et de stratégies collectives. Ces réseaux nationaux et internationaux sont propices à l'échange de bonnes pratiques. Cette perspective peut également être abordée sous l'angle de l'industrie de l'accompagnement qui est soumise à la pression des nouveaux entrants et à un phénomène de convergence qui amplifie cette émergence de nouveaux acteurs. Les acteurs de la finance, du conseil, de l'expertise-comptable et du monde juridique s'engagent de plus en plus dans des actions d'accompagnement entrepreneurial. De façon concomitante, le *digital* conduit à redéfinir les frontières de cet écosystème de l'accompagnement entrepreneurial. Cette industrie n'est-elle pas à l'aube d'un phénomène d'ubérisation (Labex Entreprendre Publication, 2017) comme le suggèrent certains acteurs de l'accompagnement (ProCréa 2017) ?



La troisième perspective est de nature micro et concerne les acteurs à travers leurs modes d'organisation et leurs stratégies. Si la plupart des pays européens ont privilégié pendant longtemps un modèle fondé sur des financements publics, cette approche tend à être remise en question. Les acteurs historiques doivent repenser leur *business model*, en s'inspirant des nouveaux entrants issus de la sphère privée (Station F, The Family, Founder Institute, etc.). Qui plus est, les nouveaux modèles d'entrepreneuriat tel l'entrepreneuriat hybride ou la *gig economy*, tout comme la démocratisation des technologies et l'accessibilité des outils de production ou des connaissances (FabLab, Living Lab, etc.), bouleversent les besoins des entrepreneurs et les manières de les soutenir. Dans ce contexte, quels sont les nouvelles compétences et les nouveaux outils à développer pour répondre aux besoins des nouveaux entrepreneurs ? Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre ? Comment favoriser un écosystème entrepreneurial durable ?

Ces préoccupations intéressent tant le monde académique et celui des praticiens de l'accompagnement. Les échanges entre ces deux univers s'imposent pour co-construire une connaissance actionnable permettant de mieux comprendre et de mieux agir. L'objectif de ces rencontres est de faciliter l'interaction entre les acteurs de l'accompagnement et les chercheurs spécialistes du domaine. Pour faciliter ces échanges, la journée sera organisée sous la forme de tables rondes et d'ateliers en parallèle. Les communications présentées feront l'objet d'une évaluation en double aveugle, à partir d'un résumé étendu de trois pages.

Un dossier spécial d'une revue classée sera consacré à la thématique de l'accompagnement entrepreneurial. Les meilleures contributions auront la possibilité de rentrer dans le processus d'évaluation de ce dossier spécial.

Les propositions de communication acceptées pourront être rédigées et présentées lors du colloque, en français ou en anglais.

Thématiques proposées

Accompagnement de la reprise
Accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant
Accompagnement de l'entrepreneuriat social
Accompagnement de l'innovation
Accompagnement entrepreneurial et diversité
Accompagnement de l'entrepreneuriat culturel
Business model des structures d'accompagnement
Compétence des accompagnants
Crowdfunding et nouvelles formes de financement
Digitalisation de l'accompagnement entrepreneurial
Ecosystème de l'accompagnement entrepreneurial
Gouvernances et politiques entrepreneuriales
Nouveaux espaces et nouveaux acteurs
Performance de l'accompagnement entrepreneurial
Réseaux d'accompagnement
Stratégies des acteurs de l'accompagnement entrepreneurial

Envoi des communications

esl2018@umontpellier.fr



Calendrier

15 mars 2018	Envoi des propositions (résumé étendu - 1 200 mots)
10 avril 2018	Notification des avis d'acceptation aux auteurs
1^{er} juin 2018	Version finale (texte complet)
10 juillet 2018	Tenue du colloque à l'Institut Montpellier Management

Comité Scientifique

Franck Bares – HEC Montréal
Sandrine Berger-Douce – École des Mines de Saint Étienne
Jean-Pierre Boissin – IAE de Grenoble
Pascale Bueno-Merino – EM Normandie
Elias Carayannis – George Washington University
Didier Chabaud – IAE de Paris
Jean-Marie Courrent – Université de Montpellier
Philippe Desbrières – IAE de Dijon
Bérangère Deschamps – Université Paris 8
Emmanuelle Dubocage – Université Paris Est Créteil
Véronique Favre-Bonté – IAE Savoie Mont-Blanc
Guy Faure, CIRAD
Alain Fayolle – EM Lyon
Colette Fourcade – Université de Montpellier
Mickael Geraudel – Université du Luxembourg
Olivier Germain – ESG UQÀM
Gael Gueguen – TBS
Martine Hlady-Rispal – Université de Limoges
Frank Janssen – Louvain School of Management
Annabelle Jaouen – Montpellier Business School
Sihem Jouini – HEC
Salah Koubaa – Université de Casablanca
François Labelle – Université Trois Rivières
Wadid Lamine – TBS
Catherine Léger-Jarniou – Paris Dauphine
Christophe Leyronas - TBS
Thomas Loilier – IAE de Caen
Sophie Mignon – Université de Montpellier
Walid Nakara – Montpellier Business School
Josée St-Pierre – Université Trois Rivières
Martine Séville – Université de Lyon
Etienne St-Jean – Université Trois Rivières
Christophe Schmitt – IAE de Metz
Pascal Philippart – IAE de Lille
Nathalie Schieb-Bienfait – IAE de Nantes
Eric Stephany – IAE de Montpellier
Alberic Tellier – IAE de Caen
Catherine Thevenard-Puthod – Université Savoie Mont-Blanc
Olivier Torrès – Université de Montpellier
Thierry Verstraete – IAE de Bordeaux
Peter Wirtz – IAE de Lyon



Comité d'organisation

Responsables

Karim Messeghem, Sylvie Sammut, Leïla Temri

Membres

Chaffik Bakkali

Isabelle Bories-Azeau

Alexis Catanzaro

Sophie Casanova

Philippe Cohard

Abdelaziz Swalhi

Fatiha Fort

Annabelle Jaouen

Walid Nakara

Florence Noguera

Catherine Peyroux

René Pierre Beylier

Dorian Boumedjaoud

Amandine Maus

Marcela Contreras

Mireille Héral

Ouafa Oualfi

Christina Theodoraki

Partenaires





Normes de rédaction

Les résumés étendus et les articles comprendront les noms des auteurs, leurs titres et leurs affiliations.

La première page comportera :

- le titre de l'article (Times 18 en gras);
- les noms et institutions des auteurs, en précisant le nom et l'adresse de l'auteur auquel doit parvenir l'avis du Comité de lecture (Times 14 en gras);
- un résumé d'une dizaine de lignes (Times 12 en gras) en français et en anglais.

Les articles dactylographiés en simple interligne comprendront 30 000 caractères.

- Les pages, tableaux, figures et graphiques seront numérotés.
- La hiérarchie d'intertitres sera constituée de deux niveaux :
 - titres (1.) : Times 14 en gras
 - des sous-titres (1.1.) : Times 12 en gras.
- Les notes, dont l'usage sera modéré, seront placées en bas de chaque page dans l'ordre 1, 2, 3, ...
- Bibliographie : toute référence sera indiquée dans le texte par le(s) nom(s) de(s) auteurs suivi(s) de l'année de publication. Dans le cas de plusieurs auteurs, ils seront séparés par une virgule. Dans le cas de plusieurs publications du même auteur la même année, les lettres a, b, ... seront ajoutées après l'année.

Les références seront ensuite rassemblées dans la bibliographie par ordre alphabétique effectué d'après le nom du premier auteur de la manière suivante :

- Ouvrage : nom de l'auteur et initiale du prénom, date de publication, Titre de l'ouvrage, Editeur, Lieu d'édition,
- Article : nom de l'auteur et initiale du prénom, date de publication « Titre de l'article », Titre de la revue, Vol. x, No. x, p. x-y, date de publication

Le résumé étendu de la communication comprendra 1 200 mots et sera structuré ainsi :

- Intérêts du sujet et problématique
- Cadre conceptuel
- Méthodologie
- Résultats
- Apports et implications
- Bibliographie : 10 à 15 références fondamentales pour la communication